

Procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 19 Août 2020

Convocation du 29 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le dix-neuf du mois d'août à 18h15, le Comité Syndical du SIVOS Bassin d'Ecoles du Territoire du Val De Dagne s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Armand ALVES à Pardelles-en-Val, commune déléguée, sous la présidence du Président, Antonin ANDRIEU.

Nombre d'élus en exercice : 12

Présents : Mmes et MM Antonin ANDRIEU (Val De Dagne), Jean-Louis AGUILHON (Fajac-en-Val), Colette BERTE (Labastide-en-Val), Xavier BEDOS (Rieux-en-Val), Fabienne RANZA (Taurize), Claude LACUBE (Val De Dagne) Jacques CACHOUX (Villetritouls), Magali ARNAUD (Villar-en-Val),

Absents excusés : André PECH (Arquettes-en-Val), Jean-Paul BERNEDE (Caunettes-en-Val), Sylvia BADILLO BRAVO (Mayronnes), Martine ESCANUELA (Servies-en-Val)

Secrétaire de séance : M. Claude LACUBE

Ordre du jour :

- 1) Préparation de la rentrée scolaire
- 2) Personnel
- 3) Travaux divers

➤ A l'ouverture de la séance, 18h15, le quorum n'est pas atteint.

Le Président souhaite tout de même examiner l'ordre du jour.

- Travaux : écoles, restaurant scolaire
- Entretien locaux : écoles, restaurant scolaire
- Arrivée à 18h20 de Mme Colette BERTE (Déléguée de Labastide-en-Val) et de Mme Magali ARNAUD (Déléguée de Villar-en-Val).
- Le quorum atteint, le compte rendu de la séance du 22 juillet 2020 est approuvé.

1) TRAVAUX :

Le Président demande à M. Gilbert CATHARY de développer les différents travaux, à savoir :

- Ecole primaire de Servies-en-Val : étagères pour environ 800€
- Réparation du réfrigérateur de la cantine
- Demander un devis pour la protection des bouteilles de gaz du restaurant scolaire.

M. Gilbert CATHARY fait part à l'assemblée des observations de la SOCOTEC, organisme en charge du contrôle de la sécurité ; faisant suite aux différents travaux relevant notamment de la sécurité, le Président souhaite avoir une expertise plus précise des travaux indispensables à exécuter.

SIVOS Bassin d'Ecoles du Territoire du Val de Dagne

Les décisions seront prises au prochain comité syndical.

2) PERSONNEL :

Un point sur le personnel n'appelle ni changements ni observations.

3) PREPARATION RENTREE SCOLAIRE :

Le Président propose de ne pas augmenter les tarifs des repas de cantine.

Vote à l'unanimité

La séance est levée à 18h56

Le Président

Le Secrétaire

